

**SESSION DE MISE EN PLACE DE
L'ASSEMBLEE DE CORSE
JEUDI 17 DECEMBRE 2015**

La séance est ouverte à 14 h 37.

M. Petr'Antone TOMASI, Secrétaire de séance, procède à l'appel nominal des conseillers.

ACQUAVIVA Jean-Félix, ANGELINI Jean-Christophe, ARMANET Guy, BARTOLI Marie-France, BARTOLI Paul-Marie, BIANCUCCI Jean, BORROMEI Vanina, BUCCHINI Dominique, CANIONI Christophe, CASALTA Mattea, CASANOVA-SERVAS Marie-Hélène, CHAUBON Pierre, COMBETTE Christelle, CORDOLIANI René, FAGNI Muriel, FILIPPI Marie-Xavière, GALLETTI-SOLET Anne-Marie, GIACOBBI Paul, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GUISEPPI Julie, GRIMALDI Stéphanie, GUIDICELLI Maria, LACOMBE Xavier, LEONETTI Paul, LUCIANI Xavier, MARIOTTI Marie-Thérèse, MAUPERTUIS Marie-Antoinette, MONDOLONI Jean-Martin, MURATI-CHINESI Karine, NADIZI Françoise, NIVAGGIONI Nadine, OLIVESI Marie-Thérèse, ORSONI Delphine, OTTAVI Antoine, PARIGI Paul, POLI Laura-Maria, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, ROSSI José, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SANTUCCI Anne-Laure, SARGENTINI François, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, TOMA Jean, TOMASI Petr'Antone, VANNI Hyacinthe

La séance est ouverte sous la présidence du doyen de l'Assemblée de Corse, M. René CORDOLIANI.

M. Petr'Antone TOMASI

M. le Président, le quorum est atteint.

M. René CORDOLIANI

La séance est ouverte.

J'aurais voulu prononcer mon allocution debout, en signe de respect, mais si le micro ne marche pas, je serai assis.

Il m'incombe d'ouvrir les premiers travaux de cette nouvelle mandature et croyez bien que je mesure l'honneur qui m'est fait de parler devant celles et ceux que le suffrage et la décision souveraine du corps électoral ont porté dans cet hémicycle.

Passé le temps des passions qui ont pu s'exprimer tout au long des campagnes, voilà que nous allons poursuivre nos débats dans la solennité que confère cette institution.

Voilà aussi et surtout que nous sommes sous le regard direct de celles et ceux et ceux qui nous ont fait confiance et qui attendent certainement beaucoup de nous.

Si je devais en parler en faisant référence à ma pratique, j'oserais dire le monde est malade, la France est malade et la Corse ne fait pas exception à la règle. Nous devons donc en être les médecins.

Je suis convaincu que chacun de nous a un remède à proposer, mais vous n'ignorez pas que le médicament universel n'existe pas et que l'on combine souvent différents remèdes pour soigner une même maladie. Il s'agit simplement d'une question de dosage.

Je suis convaincu qu'il en est de même dans les affaires publiques. Dans ce domaine, je me plais à espérer que l'addition des propositions émanant d'une représentation publique riche et variée permettra de trouver le juste dosage pour enrayer les maux dont souffre la Corse.

Cette mandature sera courte. Elle nous projette dans une nouvelle dimension institutionnelle qui sera mise en place dans quelques mois. En plus de la gestion de la Corse, nous devons travailler à donner un corps mais surtout une âme à cette nouvelle institution.

Je connais beaucoup d'entre vous et au-delà des différences politiques, je connais et je reconnais les qualités humaines. Je ne doute

donc pas un seul instant que la qualité du travail qui sera entrepris et accompli avec, pour seul souci et pour seul objectif, l'intérêt général car dès cet instant, nous sommes toutes et tous au service de toute la Corse, de notre Corse.

Chers collègues, j'ouvre donc les premiers travaux de cette nouvelle Assemblée en souhaitant qu'ils se déroulent dans la sérénité et le respect mutuel.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Nous allons procéder à l'élection du Président et donc à l'appel des candidatures. Qui sont les candidats ?

M. Gilles SIMEONI

Bonjour, M. le Président, mes chers collègues.

Nous présentons la candidature de Jean-Guy TALAMONI à la présidence de l'Assemblée de Corse.

M. José ROSSI

Le groupe du Rassemblement présente la candidature de Camille de ROCCA SERRA.

M. Pierre CHAUBON

M. le Président, la liste « Prima a Corsica » présente la candidature de M. Paul-Marie BARTOLI.

M. René CORDOLIANI

Nous avons donc trois candidats : M. Jean-Guy TALAMONI, M. Camille de ROCCA SERRA et M. Paul-Marie BARTOLI.

Nous allons ouvrir le premier tour de scrutin. Chaque conseiller a à sa disposition le nécessaire bulletin à déposer dans l'urne ; ceci se fera à l'appel du nom de chaque électeur.

M. Petr'Antone TOMASI

A l'appel de leur nom, les conseillers territoriaux sont appelés à déposer leur bulletin dans l'urne. L'appel s'effectuera par ordre alphabétique.

M. Petr'Antone TOMASI procède à l'appel nominal des conseillers.

M. René CORDOLIANI

Résultat du scrutin.

Inscrits : 51

Blancs : 4

Exprimés : 47

M. Jean-Guy TALAMONI : 24

M. Camille de ROCCA SERRA : 11

M. Paul-Marie BARTOLI : 12

(Applaudissements)

La majorité requise étant de 26 voix et n'ayant pas été atteinte, il y a lieu de procéder à un deuxième tour.

Les candidats sont donc : M. Jean-Guy TALAMONI, M. Camille de ROCCA SERRA et M. Paul-Marie BARTOLI. Est-ce que vous confirmez votre candidature, Messieurs ?

M. José ROSSI

Candidature maintenue pour M. de ROCCA SERRA.

M. Gilles SIMEONI

Candidature maintenue pour M. TALAMONI.

M. Pierre CHAUBON

Candidature maintenue pour M. Paul-Marie BARTOLI.

M. René CORDOLIANI

Nous allons procéder au deuxième tour.

Mme Laura-Maria POLI

Nous allons procéder à l'appel des conseillers.

Mme Laura-Maria POLI procède à l'appel des conseillers.

M. René CORDOLIANI

Résultat du second tour de scrutin :

Inscrits : 51

Blancs : 4

Exprimés : 47

M. Jean-Guy TALAMONI : 24

M. Camille de ROCCA SERRA : 11

M. Paul-Marie BARTOLI : 12

La majorité requise étant de 26 voix et n'ayant pas été atteinte, il y a lieu de procéder à un troisième tour.

Appel des candidats ? M. de ROCCA SERRA, M. BARTOLI, M. TALAMONI.

M. Petr'Antone TOMASI

Il va être procédé à l'appel des conseillers territoriaux.

M. Petr'Antone TOMASI procède à l'appel nominal des conseillers.

M. René CORDOLIANI

Voici le résultat du troisième tour :

Inscrits : 51
 Blancs : 4
 Exprimés : 47
 M. Jean-Guy TALAMONI : 24
 M. Camille de ROCCA SERRA : 11
 M. Paul-Marie BARTOLI : 12

M. Jean-Guy TALAMONI ayant eu la majorité requise avec 24 voix est proclamé Président de l'Assemblée de Corse.

(Applaudissements)

Je vais l'accueillir. Je l'invite à prendre place à la présidence.

Le Président TALAMONI

Salute à tutti, à ringrazià vi.

Je voudrais adresser un salut amical aux deux présidents sortants, Dumenicu BUCCHINI et Paul GIACOBBI. Je voudrais adresser un salut également à l'ensemble des élus de la mandature précédente et bien sûr à ceux de cette mandature, y compris ceux qui vont nous rejoindre après l'élection du Conseil exécutif.

Je resterai assis, malgré la solennité du moment, pour des raisons techniques parce que le micro ne capterait pas les quelques paroles que je vais prononcer.

Oghje, più chè mai, ci tocca à fà di st'Assemblea un locu di demucrazia induve ognunu puderà di ciò ch'ellu criderà esse u megliu per u bè cumunu.

È u nostru duvere serà di permette à ognunu d'esse ascultatu, circandu, ogni volta ch'ella serà pussibile, di fà parlà a Corsica d'una voce sola. U rispettu di l'altru, a brama di cunvince è di serve l'interessi suprani di a Corsica guideranu, ne sò cunvintu, i nostri passi à tutti.

Per contu meiu, seraghju naturalmente u presidente di tutti l'eletti di st'Assemblea.

Ma nanzu, mi tocca à dì duie parolle à nome di i mei, à nome di sta parte di u movimentu naziunale chì ùn hà mai accittatu di ricunnosce l'autorità francese nantu à a terra di Corsica.

À nome di tutti quelli chì, dipoi 1768, anu cumbattutu per chì a Corsica fermessi una nazione.

À nome di quelli chì ùn anu mai rinunciatu à l'idea d'indipendenza.

È oghje, simu ghjunti quì, è simu ghjunti vittoriosi, incù i nostri fratelli di Femu a Corsica chì vogliu salutà.

Ma simu ghjunti quì dinù incù ciò chè no simu è ciò chè no purtemu.

Simu ghjunti quì incù tutti quelli chì, cum'è noi, anu sempre cumbattutu l'autorità francese nantu à a terra di Corsica.

Simu ghjunti quì incù i cispreri di Paoli, cascati in u Borgu è in Pontenovu, simu ghjunti quì incù i militanti di u Fronte, morti per a Corsica.

Simu ghjunti quì incù Marcu Maria Albertini è Ghjuvan Battista Acquaviva.

Simu ghjunti quì incù a folla immensa è muta di tutti quelli chì anu datu a so vita perch'ellu campi u populu corsu.

Entranu oghje, incù noi, in issu locu santu di a dimucrazia corsa.
 Simu ghjunti quì incù i nostri prigiuneri.
 Simu ghjunti quì incù i nostri machjaghjoli.

Simu ghjunti quì incù u ricordu di i nostri strazii, di i nostri sbagli dinù, ma incù a nostra fede, a nostra sincerità.

Simu ghjunti quì incù e lacrime di e mamme addisperate, di e moglie scunsulate.

Ma simu ghjunti quì incù a risa di i nostri zitelli, incù a speranza tamanta chì ci porta, incù l'amore di a nostra terra è di u nostru populu.

Simu ghjunti quì incù tutti i nostri, è simu ghjunti per porghje a manu.

Per porghje a manu à tutti i Corsi è à quelli chì so ghjunti ind'è noi ùn hè tantu, è chì sò ghjunti in amichi per sparte u nostru destinu.

Simu ghjunti per porghje a manu à quelli chì, dumenica, ùn anu micca sceltu di mandà ci quì.

Per porghje a manu à quelli chì, à l'Assemblea di Corsica, anu sempre righjittatu e nostre idee.

Per porghje a manu à l'eletti corsi chì di u nostru naziunalismu ùn ne vulianu sente parlà.

Per porghje a manu à i Corsi chì dipoi quarant'anni si sò opposti à u nostru movimentu.

Per porghje a manu, ancu, à i figlioli di quelli chì, trent'anni fà, ci annu cumbattutu incù l'arme pagate da a Francia.

Per porghje a manu, di sicuru, à tutti quelli chì dumenica, anu amparatu a nostra vittoria incù tristezza è inchietudine.

À quessi, dimu : ùn ci hè nunda à teme.

Lasciate ogni paura, voi chì entrate, incù noi, nantu à a strada di l'avvene.

Hè ghjunta l'ora di u ricunciliu di a nostra cumunità incù ella stessa.

A Corsica hè di tutti, è u governu naziunale, u primu dipoi u XVIIIu seculu, serà quellu di tutti i Corsi.

Per travaglià incù noi, ùn dumanderemu mai à nimu di rinicà u so parcorsu, e so idee è e so fideltà, cum'è ùn avemu mai accittatu noi di rinicà a nostra storia, u nostru parè è e nostre sulidarità.

Dumane, tutti insemi, avemu da travaglià à u bè cumunu.

Dumane, tutti insieme, avemu da mette in opera una nova pulitica, per a lingua, per a terra, per un sviluppu à pro di i Corsi, per a ghjustizia suciale.

Dumane, scuntreremu i ripresentanti di a sucetà corsa, impiecati di u publicu è di u privatu, artigiani, cumercianti, agricoltori, travagliatori culturali, insignanti, studenti, disimpiecati è ritirati, socioprofesionali, assocci è sindacati...

I scuntreremu per mette in puntu un veru prugettu di sucetà, largamente spartu da i Corsi.

Dumane, anderemu insieme in Parigi è in Brusselle incù a forza ch'elli ci anu datu i Corsi dumenica, è neguzieremu i mezi di dirittu nicessarii per fà chì u populu corsu campi bè è ch'ellu sia maestru nantu à a so terra.

Dumane, ottereremu l'ammistia di i prigiuneri è di i ricircati.

Dumane s'apreranu e porte di e prigione perchè i Corsi a volenu è chì nimu ùn si puderà oppone à issa voluntà popolare.

Dumenica, vutendu per i naziunalisti, hà dettu u populu corsu chì a Corsica ùn era un pezzu di un altru paese ma una nazione, incù a so lingua, a so cultura, a so tradizione pulitica, a so manera di participà à u mondu.

U populu corsu hà vulsutu chì un naziunalistu sia presidente di u Cunsigliu esecutivu di a Corsica.

Hà vulsutu dinù chì un indipendentistu sia presidente di issa Assemblea, santuariu di a dimucrazia corsa.

Circheremu, incù umilità, à mostrà ci degni di issa cunfidenza.

Compierahju incù duie parolle chì si leghjenu spessu in li vechji scritti di i nostri antenati. Oghje sò, isse parolle, più preziose chè mai : « Campate felici ! »

Evviva a Nazione, Evviva a Corsica.

(Applaudissements)

Il va y avoir une interruption de séance pour prendre les candidatures à la commission permanente. Un quart d'heure d'interruption de séance pour préparer les candidatures de chaque groupe à la commission permanente.

Merci.

La séance est suspendue à 15 h 40 et reprise à 16 h 40.

Le Président TALAMONI

La séance est reprise.

Nous avons avancé puisque nous avons une liste qui a été composée. Je vous rappelle les dispositions du Titre 2, chapitre 2, article L 4422-9 du Code général des collectivités territoriales qui indique notamment : « les listes sont déposées auprès du Président dans l'heure qui suit l'élection de celui-ci. Si à l'expiration de ces délais une seule liste a été déposée, les nominations prennent alors effet immédiatement dans l'ordre de la liste. Il en est donné lecture par le Président ».

C'est le cas, il y a une seule liste. Je vous en donne lecture :

M. Hyacinthe VANNI
 Mme Nadine NIVAGGIONI
 M. Paulu-Santu PARIGI
 Mme Vanina BORROMEI
 Mme Laura-Maria POLI
 Mme Marie-France BARTOLI
 M. Dominique BUCCHINI
 M. Pierre CHAUBON
 Mme Marie-Antoinette SANTONI-BRUNELLI
 M. Jean-Martin MONDOLONI

La commission permanente est ainsi composée.

Nous allons donc passer à l'élection des deux vice-présidents de l'Assemblée de Corse. Nous allons appeler, pour commencer, les candidats

à déposer leur liste. Ensuite, il sera procédé à l'élection au scrutin majoritaire conformément au Titre 2, chapitre 2, article L 4422-9 du Code général des collectivités territoriales. Vous voyez que tout se passe dans la légalité la plus parfaite pour ceux qui avaient quelques inquiétudes... Il faut déposer les listes. Il faut un homme, une femme pris dans la commission permanente bien évidemment.

Après l'annonce des candidatures, nous demanderons à nos amis de la presse de quitter l'hémicycle parce que cela pose des problèmes de légalité du vote.

Nous allons annoncer les candidatures dans un moment.

Quels sont les candidats ? Vanina BORROMEI et Hyacinthe VANNI.

M. José ROSSI

Nous ne présentons pas de candidat, M. le Président.

Le Président TALAMONI

Les autres groupes ne présentent pas de candidature. Nous allons procéder au vote. Nous faisons distribuer les bulletins.

Pour des conditions de légalité du scrutin au moment des opérations de vote, c'est-à-dire tout de suite, il faut qu'il n'y ait que les élus dans l'hémicycle. Nous demandons donc à tous ceux qui ne sont pas élus, en particulier nos amis de la presse, de ne pas demeurer pendant l'élection. Ça n'a pas l'air de faire beaucoup d'effet mais on le répètera ! Revenez-nous vite, mais après le vote !

Nous allons procéder au premier tour de scrutin. Lecture va être donnée des membres de l'Assemblée.

Mme Laura-Maria POLI procède à l'appel nominal des conseillers.

Le Président TALAMONI

Résultat du vote (1^{er} tour) :

Inscrits : 51
Abstentions : 11
Blancs : 14
Enveloppes vides : 2

La liste VANNI – BORROMEI obtient 24 voix.

La majorité absolue n'étant pas acquise, il nous faut procéder à un nouveau tour de scrutin.

Est-ce que les candidatures demeurent les mêmes ?

M. VANNI me confirme. Il n'y a pas d'autres candidatures, donc nous poursuivons dans la même voie, jusqu'à ce que nous obtenions la modification de la loi... François TATTI a l'air de se réjouir de cette perspective...

Nous allons procéder à l'appel.

M. Petr'Antone TOMASI procède à l'appel nominal des conseillers.

Le Président TALAMONI

Résultat du vote (2^{ème} tour) :
Inscrits : 51
Abstentions : 11
Blancs : 15
Enveloppes vides : 1

La liste VANNI – BORROMEI obtient 24 voix.

La majorité absolue n'est pas davantage acquise qu'au premier tour de scrutin, nous devons donc procéder à un troisième tour.

Nous allons procéder à l'appel.

Mme Laura Maria POLI procède à l'appel nominal des conseillers.

Le Président TALAMONI

Résultat du vote (3^{ème} tour) :

Inscrits : 51

Abstentions : 11

Blancs : 14

Enveloppes vides : 2

La liste VANNI – BORROMEI obtient 24 voix.

Hyacinthe VANNI et Vanina BORROMEI sont proclamés élus vice-présidents de l'Assemblée de Corse.

(Applaudissements du public)

Nous allons passer à l'élection du Conseil exécutif de Corse. Nous allons donc procéder à une interruption de séance afin de recueillir les listes et les candidatures.

Je vous donne lecture de cet intéressant ouvrage qui est le Code général des collectivités territoriales.

« Le Président fixe un délai pour le dépôt des listes », ce sera 20 minutes, « et suspend la séance afin de permettre aux candidats de constituer ces listes.

Le Président donne lecture des différentes listes déposées et fait procéder au vote à bulletin secret ».

Donc, suspension de 20 minutes pour déposer les candidatures.

La séance est suspendue à 17 h 20 et reprise à 18 h 20.

Le Président TALAMONI

Nous allons demander à nos amis de la presse, comme tout à l'heure, de ne pas demeurer dans l'hémicycle, toujours pour les raisons de légalité de scrutin. Nous ne voudrions pas qu'il y ait ensuite une action en

invalidation de l'élection de notre président du conseil exécutif et de notre exécutif.

Nous sommes en train de faire procéder à la distribution du matériel électoral.

Nous allons donner lecture des deux candidatures pour le Conseil exécutif de Corse.

Nous avons une liste conduite par Gilles SIMEONI et une liste conduite par Maria GUIDICELLI née MARI :

Liste conduite par Gilles SIMEONI :

Gilles SIMEONI
Marie-Antoinette MAUPERTUIS
Jean-Christophe ANGELINI
Agnès SIMONPIETRI
François SERGENTINI
Fabienne GIOVANNINI
Jean-Félix ACQUAVIVA
Josépha GIACOMETTI
Xavier LUCIANI

Liste conduite par Maria GUIDICELLI, née MARI :

Maria GUIDICELLI
Paul-Marie BARTOLI
Marie-Thérèse OLIVESI
Antoine OTTAVY
Josette RISTERUCCI
François TATTI
Delphine ORSONI
Pierre CHAUBON
Marie-France BARTOLI

Nous allons procéder à l'appel des membres de l'Assemblée de Corse pour ce vote.

Mme Laura-Maria POLI procède à l'appel nominal des conseillers.

Le Président TALAMONI

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

Inscrits : 51

Votants : 40

Exprimés : 36

Abstentions : 11

Blancs : 4

Liste Maria GUIDICELLI : 12

Liste Gilles SIMEONI : 24

La majorité absolue n'étant pas acquise, il nous faut procéder à un second tour de scrutin.

Est-ce que les deux candidatures sont maintenues ? Oui, donc la candidature de Gilles SIMEONI ainsi que celle de Maria GUIDICELLI sont maintenues.

M. Petr'Antone TOMASI procède à l'appel nominal des conseillers.

Le Président TALAMONI

Résultat du 2ème tour de scrutin :

Inscrits : 51

Votants : 40

Exprimés : 36

Abstentions : 11

Blancs : 4

Liste Maria GUIDICELLI : 12

Liste Gilles SIMEONI : 24

La majorité absolue n'étant pas acquise, il nous faut procéder à un troisième tour de scrutin.

Est-ce que les candidatures sont maintenues en l'état ? Oui.

Mme Laura-Maria POLI procède à l'appel nominal des conseillers.

Le Président TALAMONI

Résultat du 3ème tour de scrutin :

Inscrits : 51

Votants : 40

Exprimés : 36

Abstentions : 11

Blancs : 4

Liste Maria GUIDICELLI : 12

Liste Gilles SIMEONI : 24

Gilles SIMEONI est donc proclamé Président du Conseil Exécutif.

(Applaudissements)

Avant le discours du Président, il nous faut proclamer les membres du Conseil exécutif de Corse.

Sont proclamés **membres du Conseil exécutif de Corse** :

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

Jean-Christophe ANGELINI

Agnès SIMONPIETRI

François SARGENTINI

Fabienne GIOVANNINI

Jean-Félix ACQUAVIVA

Josépha GIACOMETTI

Xavier LUCIANI

Nous les invitons à rejoindre les bancs de l'Exécutif.

La parole est au nouveau Président du Conseil exécutif, Gilles SIMEONI, pour son discours d'installation.

M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les conseillers à l'Assemblée de Corse et conseillers exécutifs,

Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,
Cari cumpatriotti,

Mes premiers mots seront bien sûr pour saluer, avec respect et admiration, les hommes qui m'ont précédé dans ces hautes fonctions au service de la Corse : le regretté Prosper ALFONSI, le regretté Jean-Paul de ROCCA SERRA, Jean BAGGIONI, Ange SANTINI, et vous M. le Président Paul GIACOBBI.

Tous ont servi la Corse, en conformité avec l'idée qu'ils se faisaient de leur tâche, et je tiens bien sûr à leur rendre hommage.

Je me tourne également vers les trois anciens présidents de l'Assemblée de Corse, José ROSSI et Camille de ROCCA SERRA, que je salue respectueusement, et Dominique BUCCHINI, que nous avons eu le privilège d'avoir comme Président pendant la mandature écoulée : vous êtes, Président, Dominique, depuis des décennies un militant infatigable et exemplaire. Vous avez été, pour nous tous et pour les Corses, un très grand Président.

So felice è fieru di girà mi ver di Ghjuvan-Guidu Talamoni, novu Presidente di l'Assemblea di Corsica, chì porti oramai nant'à e to spalle tante rispunsabilità è tante speranze. Simu fieri chè tù sia u prima Naziunale à esse Presidente di a Corsica oghjinca.

Enfin, je voudrais, en quelques mots, adresser un amical salut à mes collègues élus de l'ancienne mandature et à l'ensemble des fonctionnaires de la Collectivité territoriale que j'ai connus à l'occasion de celle-ci. J'ai beaucoup appris au contact des uns et des autres, tant au plan humain qu'au plan politique, et je tiens à vous en remercier.

Je me réjouis bien évidemment tout autant d'apprendre au côté des collègues élus lors des élections territoriales des 6 et 13 décembre et suis certain que nous accomplirons ensemble du bon travail au service de la Corse.

Dimanche 13 décembre 2015, le suffrage universel a parlé. Les Corses se sont exprimés.

Ils ont choisi, en leur âme et conscience, en femmes et en hommes libres, de rompre avec le système politique ancien.

Ils ont choisi, en leur âme et conscience, en femmes et en hommes libres, d'ouvrir un chemin nouveau : celui de la démocratie et de l'espoir, celui de la paix et du développement, celui d'un peuple corse reconnu dans ses droits et maître de ses choix essentiels, celui d'une société corse émancipée, ouverte et généreuse.

Ce choix s'est fait de façon massive : il a transcendé les générations et les appartenances politiques. Il a uni, dans un même élan et dans une même ferveur, villes et villages, littoral et intérieur, Corses qui vivent ici et Corses de la diaspora, Corses d'origine et Corses d'adoption.

Il s'est aussi exprimé, ce choix, dans ses modalités, avec une détermination tranquille et une sérénité qui ont conféré au scrutin la puissance d'une lame de fond.

Nous avons parfaitement pris la mesure de ce que représente ce soutien exceptionnel : les résultats - plus de 53.000 suffrages représentatifs d'un vote d'adhésion et de conviction - donnent à la nouvelle majorité issue des urnes une légitimité démocratique et politique particulièrement forte.

Et nous avons également compris ce que « soutient » signifie : la lucidité politique et l'honnêteté intellectuelle commandent en effet de dire clairement que de nombreux hommes et femmes qui ont voté pour la liste « Pè a Corsica » dimanche dernier ne partagent pas nécessairement la totalité de nos convictions et de nos engagements.

Leur soutien et leur confiance n'en ont que plus de prix. Ils nous confortent dans notre certitude que la victoire du dimanche 13 décembre ne peut pas être celle d'un camp sur un autre, ne peut pas être celle de 36 % du corps électoral contre les 64 % restants.

Cette victoire est et doit devenir chaque jour un peu plus à partir d'aujourd'hui la victoire de la Corse et de l'ensemble des Corses.

Je veux d'abord m'adresser à nos concurrents d'hier, aujourd'hui collègues élus de l'opposition.

Vous le savez, nous combattons, de façon démocratique mais sans faiblesse, un système archaïque, ce que nous considérons être ses travers, ses dérives, ses excès.

Nous le combattons, de façon démocratique, parce que nous pensons qu'il a fait et continue de faire beaucoup de mal à la Corse.

Pour autant, vous le savez, nous vous respectons profondément dans vos convictions.

Nous apprécions vos qualités, nous vous estimons, et nous savons que vous aimez la Corse tout autant que nous.

Vous serez bien évidemment totalement respectés dans vos choix, y compris lorsqu'ils sont radicalement différents des nôtres, et s'ils vous conduisent à nous critiquer ou à nous combattre.

Mais sachez que, quoi qu'il en soit, notre volonté d'ouverture reste plus que jamais réaffirmée.

Nous souhaitons travailler avec vous au service de la Corse.

Nous sommes persuadés que c'est ce que les Corses attendent de nous tous : refuser les logiques d'assistance, de clientélisme, de collusions, et nous engager ensemble pour la démocratie, la transparence, et la construction d'une société corse développée, juste et solidaire.

C'est à cette condition que nous serons, les uns et les autres, à la hauteur des espérances et des enjeux.

Car ce que nous vivons depuis dimanche n'est pas, nous l'avons tous compris, une simple victoire électorale ou politique.

Il n'y a d'ailleurs ni triomphalisme, arrogance, ou esprit de revanche chez les gagnants, pas plus qu'on ne trouve amertume, désarroi ou hostilité chez les perdants.

Il me semble plutôt que chez les uns et les autres, on trouve la conscience partagée de vivre ensemble, de façon apaisée, un moment charnière de l'histoire de notre île.

Ce moment charnière marque d'abord l'aboutissement d'une longue route.

Il est aussi et surtout le point de départ d'une nouvelle ère.

La fin d'une longue route, car notre combat vient de loin :

- il puise à l'Histoire de ce pays comme aux valeurs universelles de fraternité entre les hommes et les peuples, les valeurs de tolérance, d'égalité, de démocratie.

- Il trouve ses racines dans cette première Révolution de Corse initiée au détour du XVIIIème siècle, cette Révolution qui devint un phare et une référence pour l'Europe des Lumières.

- Il s'inscrit dans le fil historique de cinquante années de luttes contemporaines du peuple corse pour la reconnaissance de ses droits :

Dirittu à a lingua è à a cultura,
 Dirittu à a memoria,
 Dirittu à a tarra,
 Dirittu à a ghjustizia,
 Dirittu à a dignità,
 Dirittu à u sviluppu,
 Dirittu simpliciamente à a vita.

Nous savons désormais que ce combat, dont tout laissait penser qu'il ne pouvait être que perdu, sera gagné.

Qu'il sera gagné dans la démocratie, dans l'allégresse, dans la joie.

Qu'il sera gagné grâce à l'expérience des anciens, grâce aux sacrifices des militants, grâce à l'enthousiasme et la créativité de la jeunesse, grâce à l'implication des forces vives.

En ce moment d'extrême émotion, mes premières pensées vont bien sûr à celles et ceux qui, d'un camp ou de l'autre, ont perdu la vie au cours de ces années tourmentées.

A leurs familles dont le temps n'a pas effacé la douleur. Elles vont aussi bien sûr à ces générations de femmes et d'hommes qui,

pendant des décennies, ont sacrifié leur vie familiale, professionnelle, leur liberté souvent, leur vie quelquefois.

Beaucoup d'entre eux nous ont quittés, sans avoir pu vivre cette journée baignée de soleil et de bonheur.

D'autres restent prisonniers.

Que leurs enfants et leurs familles, qui nous regardent, sachent qu'ils sont tous là, à nos côtés.

Que nous n'avons rien oublié de leur sourire, de leur voix, de leur visage.

Que nous n'avons rien oublié non plus des occupations, des manifestations, des nuits d'angoisse, des parloirs de prison, des silences de nos pères, des larmes de nos mères, des injustices subies qui ont été notre lot pendant des années et des décennies.

C'est parce que nous sommes les enfants et les acteurs de cette histoire douloureuse que nous voulons transmettre aux générations d'aujourd'hui et à celles de demain une Corse apaisée, vertueuse, pour laquelle la démocratie sera aussi nécessaire et naturelle que l'air que l'on respire.

Le moment est venu de construire la paix.

C'est le premier engagement que nous avons pris devant notre peuple.

C'est le mandat fondateur que nous ont donné les Corses qui nous ont fait confiance.

C'est la première mission que nous nous sommes fixés. Car la paix n'est pas que la promesse de lendemains heureux. Elle est aussi la pierre fondatrice d'une œuvre plus vaste, plus ample, mais ô combien exaltante : celle qui consiste à construire ce pays, à le doter ensemble des moyens de son émancipation politique, économique, sociale, et culturelle.

La confiance massive que nous ont témoigné les Corses, l'espoir et l'enthousiasme suscités par notre démarche, particulièrement auprès de

la jeunesse, nous honorent, nous engagent, et nous obligent.

Nous avons bien sûr pris, individuellement et collectivement, la mesure des responsabilités qui sont les nôtres.

Nous savons que les Corses, ceux qui ont voté pour nous, comme ceux qui ont fait d'autres choix, attendent beaucoup. Un travail immense nous attend, dans tous les domaines.

Je suis profondément convaincu que l'intelligence et l'action collectives nous permettront de le mener à bien.

La journée d'aujourd'hui n'est donc pas que l'aboutissement d'une longue route. Elle est aussi le début d'une nouvelle ère.

La mandature à venir est certes courte.

Elle doit être marquée, dès le lendemain de notre prise de fonction, par l'instauration de la démocratie réelle, de la transparence, et de l'équité, dans tous les actes de la vie publique : accès à l'emploi public, marchés publics, subventions...

Il s'agit d'un enjeu majeur, non seulement pour redonner confiance aux citoyens en la politique, mais aussi pour écarter tout risque de dérive ou de collusion, notamment en matière d'argent public.

Plus que jamais, la maxime de Pasquale PAOLI doit guider chacun de nos pas et chacun de nos choix : « Il faut que notre administration ressemble à une maison de cristal où chacun puisse voir ce qui s'y passe. Toute obscurité mystérieuse entretient l'arbitraire du pouvoir et entretient la méfiance du peuple ».

De même, je souhaite, nous souhaitons que la gouvernance de la Corse évolue dans le sens du plein respect des prérogatives de chaque organe ou institution, dans la convergence et dans la complémentarité : exécutif, Assemblée de Corse, office et agences, conseil économique, social et culturel.

Enfin, l'implication de l'ensemble des forces vives dans la définition et la mise en œuvre du projet collectif dont va se doter la Corse est la condition sine qua non de la réussite de celui-ci.

Dans tous les domaines, nous travaillerons donc avec ces forces vives et vous l'avez dit Président : les élus de terrain, les chambres consulaires, les syndicats, les associations, les acteurs économiques, sociaux et culturels, les chômeurs, les retraités, les Corses de la diaspora, la jeunesse...

Il nous appartiendra de donner des signes forts, et rapides, en la matière.

Je souhaite aussi m'adresser directement et publiquement, dès aujourd'hui, à l'ensemble des personnels de la Collectivité territoriale de Corse ainsi qu'à ceux des Offices et Agences.

Vous serez bien évidemment totalement respectés et défendus dans vos convictions, dans vos droits, et dans vos prérogatives. Je connais votre attachement au service public et à l'intérêt général, et je mesure combien votre implication est déterminante dans la réussite des politiques publiques mises en œuvre par la Collectivité territoriale de Corse.

Je sais que la Collectivité pourra compter sur vous pour que nous réussissions ensemble au service de la Corse, et de l'intérêt général.

Les deux courtes années qui se présentent à nous doivent également nous permettre de commencer à traiter et régler des problèmes pendant depuis des décennies : transports, déchets, désertification de l'intérieur, sous-développement économique et social.

Elles doivent de même nous conduire à construire la collectivité unique, dans le respect des personnels et de leurs statuts, avec le souci constant de l'équité et des équilibres territoriaux entre le littoral et l'intérieur, trà a Corsica suprana è a Corsica Suttana, trà Bastia è Aiacciu, dans le respect des territoires historiques de la Corse aujourd'hui menacés, comme l'Alta Rocca, par une réforme de l'intercommunalité inadaptée, enfin par la prise en compte scrupuleuse de l'exigence de proximité des citoyens.

Enfin, et peut-être surtout, ce mandat, quoiqu'écourté, doit voir la mise en œuvre des délibérations de l'Assemblée de Corse, restées à ce jour sans suite ni effets : coofficialité de la langue corse, transfert de la

compétence fiscale et arrêté Miot, politique foncière et statut de résident, pouvoir législatif, amnistie des prisonniers politiques, inscription de la Corse dans la Constitution.

C'est là une nécessité vitale et absolue, c'est aussi une exigence démocratique, car la Corse ne peut accepter que les délibérations de l'Assemblée de Corse, institution garante des intérêts matériels et moraux du peuple corse, restent sans suite ni effet.

Cette prise en compte, bien qu'indispensable, ne sera bien sûr possible que si l'Etat accepte enfin de s'impliquer dans la définition et la mise en œuvre d'une solution politique globale.

En ma qualité de Président du Conseil exécutif de Corse, je tiens donc à m'adresser solennellement au Gouvernement et à l'Etat.

Le peuple corse existe. Il est le peuple d'une petite île d'Europe et de Méditerranée, qui va construire et assumer son destin, dans la paix et la démocratie.

Un peuple ouvert, fraternel, solidaire, désireux de continuer à intégrer, comme il l'a fait depuis des siècles, celles et ceux qui, quelle que soit leur origine, leur religion, ou leur couleur de peau, choisissent de vivre dans cette île, d'en apprendre la langue, d'en partager les passions, les rêves et les espoirs.

Ce cheminement politique, cette logique d'émancipation passent nécessairement par une relation repensée et reformulée à l'Etat.

Un Etat qui ne peut plus être le seul à vouloir échapper à l'évidence : le peuple corse existe et il sera reconnu, parce que cela est conforme à l'Histoire et au Droit.

La Corse, territoire insulaire, bénéficiera d'un statut lui conférant pouvoir législatif, parce que cela s'imposera de façon naturelle comme une évolution politique et institutionnelle inéluctable, y compris au plan européen.

Dans ces conditions, le choix, par l'Etat, du silence, a fortiori celui de la prolongation d'un rapport de force conflictuel, tourne le dos à l'Histoire, tant sur le terrain des idées que sur celui des faits.

Dans ces conditions le moment est venu d'ouvrir un dialogue serein et constructif.

Un dialogue qui nous permettra d'aborder ensemble, avec un calendrier de mise en œuvre, les différents points contenus dans notre contrat de mandature, contrat validé massivement par le peuple.

Je dis à Paris, au Gouvernement et à l'Etat : prenez la mesure de la révolution démocratique que la Corse vient de vivre.

Comprenez enfin que toutes les conditions sont réunies pour que puisse s'ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de cette île.

Faites, vous aussi, votre part de chemin, pour que les jeunes d'aujourd'hui, nos enfants, qui sont la prunelle de nos yeux, mais aussi les jeunes de demain, les générations à venir ne connaissent rien du sous-développement chronique, de l'exil, de la dépossession qui ne pourraient que rouvrir le cycle infernal de la révolte et de la violence.

Cinquant'anni fà, avemu fattu un sonniu. A rombu di lotte, di strapazzi, di sacrificzii, avemu suminatu speranza è fiaccula di vita. A causgiula di a cuscenza naziunale, sguasi spinta, hà infiaratu pieve è paesi. Simu un populu. Simu vivi. E simu arritti.

Et nous le disons avec toutes nos forces, avec toute notre âme, au nom des générations passées, de celles d'aujourd'hui et de celles de demain :

La Corse a droit à la paix. La Corse a droit au bonheur. La Corse a droit à la vie. Nous allons, avec tous les Corses, faire que le rêve devienne réalité.

Oui, cela a été un long, un très long chemin. *Tamanta strada...*

Mais à partir d'aujourd'hui, une autre Histoire commence.

Et nous allons l'écrire ensemble. *L'avemu da scrive in seme.*

Evviva a Corsica !

Evviva u populu corsu !

Evviva a demucrazia !

(Applaudissements)

Le public entame l'hymne corse : Dio vi salvi regina.

(Applaudissements)

Le Président TALAMONI

Après ces moments d'émotion, quelque chose d'un peu moins exaltant, mais cela va être bref, c'est une disposition légale qui nous l'impose : la lecture de la charte de l'élu local. Et ensuite, il y aura une prestation de serment des responsables nouvellement élus de la Collectivité territoriale de Corse, enfin di a Corsica.

Donc lecture de la charte de l'élu local :

« *Art. L. 1111-1-1.* – Les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente charte de l'élu local.

« *Charte de l'élu local :*

« 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. *Anc'assai...*

« 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

« 3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

« 4. L'élù local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

« 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élù local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

« 6. L'élù local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

« 7. Issu du suffrage universel, l'élù local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. ».

La seule difficulté qui n'est pas prévue par ce texte, c'est que nous ne sommes pas des élus locaux mais nationaux.

(Applaudissements)

A présent, il va y avoir une prestation de serment et nous vous demandons donc le plus grand silence pour ce moment solennel.

La parole est à l'un des deux benjamins de cette assemblée, Petr' Antone TOMASI, pour la lecture du serment.

M. Petr' Antone TOMASI

Cari amichi,

Aghju l'onore è u piacè d'invità u Presidente di l'Esecutivu di Corsica, u Presidente di l'Assemblea di Corsica è l'inseme di i cunsiglieri esecutivi à righjunghje u centru di st'Assemblea pè a prestazione di u ghjumentu.

Stu ghjumentu serà purtatu nant'à a "Ghjustificazione di a Rivoluzione di a Corsica" - Edizione uriginale di u 1758.

Voi, Presidente di l'Esecutivu di Corsica, Presidente di l'Assemblea di Corsica, cunsiglieri di u Guvernu di Corsica, eletti da a vulintà di u Populu Corsu, legittimamente maestru di se stessu, site chjamati, in stu ghjornu di u 17 dicembre di u 2015 a purtà ghjuramentu nant'à a Ghjustificazione di a Rivoluzione di Corsica, di difende sempri, è in ogni circustenza, l'interessi di u nostru Populu.

Cinque volte vi dumandaraghju di risponde “Facciu ghjuramentu”.

Facciu ghjuramentu di travaglià, in u quadru di e mò funzioni, cù u più grande rispettu di l'intaressu generale e a prò di u Populu Corsu

Facciu ghjuramentu !

Facciu ghjuramentu di travaglià in u quadru di e mò funzioni, cù unestità, ghjustizia, probità, equità è integrità.

Facciu ghjuramentu !

Facciu ghjuramentu di travaglià in u quadru di e mò funzioni, cunsiderendu cù listessu rispettu u fattu maggiuritariu è u parè di a minorità, è essendu primurosus di è cunvinzioni diverse.

Facciu ghjuramentu !

Facciu ghjuramentu di travaglià in u quadru di e mò funzioni, cù u pinseru cuntinuu di a trasparenza è u rispettu di i fundami demucratichi è umanisti.

Facciu ghjuramentu !

Facciu ghjuramentu di travaglià è d'impigna mi, in e mò funzioni, in u quadru universale di u dirittu di i populi a ammaestrà a modu libaru u so destinu.

Facciu ghjuramentu !

E cusì sia.

(Applaudissements).

Le Président TALAMONI

Simplement pour dire que dans le mois qui vient, il y aura une nouvelle séance de l'Assemblée de Corse.

En attendant, la séance est levée.

A prestu è bone feste à tutti !

(Applaudissements).

La séance est levée à 19 h 44.